



Au Fil du Roy



SITE INTERNET www.villamblard.fr

infos municipales
n°49 - Juin 2021

RENSEIGNEMENTS

Population : 908 habitants
Superficie : 2 043 ha
Electeurs inscrits : 686

Mairie : ☎ 05.53.81.90.18
Ouverture : ⌚
 Lundi, Mercredi : 9h - 12h & 14h -17h
 Jeudi, Vendredi
 Mardi : 14h – 17h
Secrétaires : GUIMARD Nadine et BEYNEY Sylvie

Poste : 📧 9h30-12h
Du Lundi au vendredi
 Receveur :
 Guichet 05 53 82 84 15
Trésor Public : (Ribérac) 05 53 92 46 00
Equipement : 05 53 81 95 94
Gendarmerie : 17

Pompiers : 18
Presbytère : 06 30 72 89 66

Médecins :
 Mme BEL-GUERIN Claudine 05 53 81 90 03

Pharmacie :
 MAGELLAN PHARMA 05 53 81 23 84

Kinésithérapeute
 Mme BESSE MEREDIEU Elisa 05 53 81 29 40
 Mme MEREDIEU Catherine
 Mme MEYER Jennifer

Ostéopathe
 Melle CIARLO Delphine 06 78 80 31 51

Infirmiers (ères) :
 Mme BRIGASCO Joëlle 05 53 82 28 94
 Mme CLAUDEL Christine 05 53 81 78 73
 Mme KLAMKA Mélanie 05 53 82 28 94
 Mme PLAÇOT Christelle 05 53 82 28 94
 Mme PORCHERON Élodie 06 08 81 99 48
 M. TROUVE Michel 05 53 81 95 46

Psychologue
 Mme TRUFFERT Karine 06 88 16 45 05

Podologue-Pédicure
 Mme BLANC Stéphanie 05 53 54 00 10

Dentiste
 Mme ZAHARIA Sofia-Cornélia 05 53 81 44 47

DDSP Centre Médico Social 05 53 81 94 68

Permanence assistante sociale
 les mardis matin 05 53 02 06 40

Maison de retraite
 La Vallée du Roy 05 53 80 86 26



RPI Issac/Villablard
Ecole maternelle Villablard 05.53.81.96.24
 Mme DOCHE Gisèle
Ecole Primaire Villablard 05 53 81 95 26
 Mme DEMBLANS Julie
Ecole Issac 05 53 81 18 96
 Mme WAGNER-ARQUEY Sophie

Notaires :
 Me LABADIE François 05 53 81 90 08
 Me LOPEZ Julie 05 53 81 90 08

AIVAP 05 53 81 94 64
 Mme GRIFFET Barbara
 Mme LESTANG Émilie

Soutien Partage Evasion
 Espace de vie sociale 05 53 81 33 62

Equipements publics :
 1 Salle culturelle Jean Fourloubey 1 Stade de football
 1 Garderie scolaire 1 Piscine
 1 Salle des associations 2 Cours de tennis
 1 Bibliothèque

Dépannage EDF : 09 72 67 50 24
Dépannage SAUR : 05 53 54 60 38

MARCHE TOUS LES LUNDIS MATIN

Ordures ménagères : 7 points de collecte
Déchetterie Beleymas 05 53 82 21 91
 lundi et mercredi 9h 12h – 13h30 17h
 et le samedi de 9h à 12h

SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire	2
Mot du Maire	3
Mais si !!! le Conseil Municipal travaille	4
Budget	5
Infos	6 à 9
Actualités	10 à 12
Vie associative	13
Artisans et commerçants	14 & 15
Festivités	16

LE MOT DU MAIRE

Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,

L'année 2020 sera pour la plupart d'entre nous une année à oublier....

Nous espérons que l'ouverture de la vaccination à tous nous permettra de ne pas revivre un confinement... Depuis mi-mai, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement avec la réouverture des commerces, des restaurants, des lieux de loisirs et la reprise des activités sportives, culturelles etc... la commune devrait retrouver cet été son dynamisme grâce aux activités organisées par les associations.

Les travaux de la place du foirail se terminent avec la mise en place prochainement d'une barrière sur le pourtour de l'aire de jeux, je constate avec plaisir que ce lieu de rencontres intergénérationnelles est très souvent occupé et apprécié par tous.

Pour les autres grands projets engagés par la commune, la construction d'une gendarmerie et l'accessibilité du château de Barrière, les études sont en cours de finalisation pour un début de travaux en 2022.

La démolition du bâtiment Sodi est quant à elle prévue à l'automne...

Le premier semestre 2022 va voir le début des travaux programmés par ENEDIS qui prévoit l'enfouissement des lignes à haute tension de La Rebière au Sorbier. Notre paysage n'en sera que plus valorisé et surtout nous devrions avoir de moins en moins, voire plus du tout de micro coupures...

Soyons nombreux les 20 et 27 juin à voter pour élire les conseillers départementaux et régionaux qui sont les gestionnaires des budgets dont dépendent les aides indispensables à la commune pour permettre de mener à bien nos projets.

La saison estivale est là, nous vous attendons à la piscine municipale qui ouvre à partir du 3 juillet.

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous et de vos proches.

Avec mes sentiments dévoués.



*Le Maire
Jean Luc ALARY*

MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...



26 mai 2021

- Amortissement Assainissement
- Projet Gendarmerie
- Convention Adressage -ATD24
- Convention servitudes ENEDIS
- Taux de promotion avancements de grade
- Creation emploi suite à avancement de grade
- Fixation du salaire des MNS 2021

08 avril 2021

- Affectation du resultat budget Commune 2020
- Affectation du résultat budget assainissement 2020
- Affectation du résultat budget transport scolaire 2020
- Vote des 4 taxes 2021
- Détail des subventions 2021-associations
- Adoption d'une motion contre le projet de réforme du groupe EDF avec le SDE24
- Extension du périmètre du Syndicat Eau Coeur du Périgord
- Maitrise d'oeuvre Désamiantage et Déconstruction habitation et commerce-Abords Maternelle

19 février 2021

- Budget
- Présentation du rapport SIVOS 2020
- Travaux d'éclairage public place du foirail et accessibilité école primaire
- Motion sur le maintien des bureaux de poste en Dordogne
- Opposition aux modifications des plages horaires de la poste
- Demande de subvention france relance pour démolitions batiments
- Demande de subvention france relance accessibilité château
- Changement d'assiette d'un chemin rural



Compte administratif 2020

Le résultat comptable est positif à hauteur de 155 435 €. Nous notons une baisse de 20% par rapport à 2019 car les recettes de fonctionnement ont fléchi (baisse des dotations de l'état), alors que dans le même temps les dépenses de fonctionnement ont progressé (départ à la retraite d'un agent, rupture conventionnelle d'un autre agent, complément d'heures suite à la crise sanitaire).

Cependant, ce résultat se situe au-dessus de la moyenne des communes du département identiques à la nôtre (172€ par habitant contre 151€ en moyenne).

L'investissement : La commune a investi 265 245 € en 2020, soit un montant identique à celui de 2019 et se situe dans la moyenne départementale.

L'endettement : la commune a remboursé une somme de 43 567 € et a mobilisé un nouvel emprunt de 320 000€ en 2020.

Fin 2020, la dette est de 500 892€ ce qui représente 553€ par habitant, elle reste conforme à la moyenne constatée en Dordogne (557€).

L'endettement représente 3,2 années d'autofinancement (si l'intégralité de son autofinancement était destinée à rembourser ses dettes). Selon les seuils retenus par la chambre régionale des comptes, une capacité de désendettement située entre 3 et 6 années illustre un niveau d'endettement « maîtrisé » et entre 6 et 9 ans un niveau d'endettement « élevé ».

Budget prévisionnel 2021

Fonctionnement :

Les charges de la section de fonctionnement sont prévues à hauteur de 920 000€. Celles-ci permettent la gestion des affaires courantes, notamment le versement des salaires des agents, les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les subventions versées aux associations etc...

Les recettes de fonctionnement devraient être identiques à celles de 2020 (dotations de l'état, taxes locales, cantine, garderie, piscine, frais de scolarisation des enfants facturés aux communes du RPI, loyers des logements communaux etc...)

Il est à noter que le conseil municipal a décidé de ne pas voter d'augmentation des taxes afin de ne pas alourdir les impôts des contribuables.

Les investissements :

Suite à la crise sanitaire et aux diverses études et contrôles (plomb, amiante, épaisseur des murs du bâtiment voisin etc..), les travaux de démolition du bâtiment SODI et l'aménagement des abords de l'école maternelle ont été reportés en septembre/octobre pour une fin de travaux prévue au printemps. Pour ce faire, nous allons être obligés de fermer la route devant l'école pour permettre aux engins de démolition de travailler en sécurité. Ces désagrèments devraient durer quelques jours.

Par la suite la Communauté des communes devrait prendre en charge la construction de l'agrandissement de l'école maternelle en 2022.

Certaines de nos routes communales nécessitent des travaux de voirie, ils sont programmés pour septembre.

Dans ce budget, il est également prévu les études et les autorisations concernant l'accessibilité du Château. Début des travaux au printemps 2022.

L'assainissement collectif :

Le budget de fonctionnement s'équilibre avec un résultat comptable positif de 98 000€.

Cette compétence devrait passer à la communauté des communes en 2026.

Nous allons lancer en fin d'année une étude de réhabilitation de la station d'épuration qui après 30 ans de fonctionnement commence à montrer des signes d'usure.

ENEDIS

ENEDIS investit sur les réseaux électriques pour améliorer la qualité de l'électricité sur le secteur de Saint Hilaire D'Estissac, Beleymas et Villamblard et engage des travaux significatifs :

- 650 000 € d'investissement
- l'enfouissement de 8 km de réseau HTA (moyenne tension : 20 000 V) dont 240m sur la St Hilaire d'Estissac
- la dépose de 10.8 km de ligne HTA aérienne dont 220m sur Beleymas
- la dépose de 111 poteaux dont deux sur Beleymas
- le remplacement de 8 postes de transformation aériens HTA/BT (dont un sur St Hilaire D'Estissac) par des postes placés au sol + La pose d'organes de manœuvre (2) dans postes existants (Les Faures et Lot artisanal) dont 1 télécommandé supplémentaire (Rebiere) pour favoriser la réactivité de réalimentation en cas de panne.
- les travaux seront réalisés par l'entreprise CANA ELEC

Depuis plusieurs années pour améliorer la qualité de l'électricité, ENEDIS Périgord a engagé un plan de modernisation des réseaux. La finalité de ce chantier est de réduire le nombre de coupures longues en restructurant le réseau.

Les travaux devraient démarrer début 2022, l'objectif d'ENEDIS étant de mettre en service les réseaux HTA deuxième semestre 2022.

DÉCHETTERIE

Désormais comme pour les points d'apport volontaires des ordures ménagères **la carte SMD 3 est obligatoire pour accéder aux déchetteries.**

Jusqu'à la fin de l'année 2021, le nombre de passage en déchetterie est illimité.

Par contre si vous avez un volume important à déposer, étant donné que l'usage de la déchetterie est prévu pour un passage par jour et pour 1 m3, il est préférable de contacter au préalable le site. Les agents vous renseigneront

sur le volume qu'ils peuvent accepter ou vous demanderons de solliciter une autre déchetterie

Sur le département, 50 déchèteries sont à la disposition des usagers. Avec la redevance incitative, les dépôts des particuliers en déchèteries sont compris dans l'abonnement (la gratuité est limitée en terme de nombre de passage 24 comme pour les ordures ménagères).

CORONAVIRUS : Pour accéder en déchèterie, il est demandé aux usagers de respecter les consignes suivantes :

- En cas de trop forte affluence, le principe 1 véhicule entrant pour un véhicule sortant sera appliqué.
- Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières
- Porter un masque
- Ne pas demander d'aide au gardien pour vider ses déchets dans les bennes.

Quels déchets sont acceptés en déchetterie : encombrants, déblais, gravas, bois, déchets verts, cartons, métaux, lampes, ampoules, piles, accumulateurs, huiles de vidange, déchets diffus spécifiques, batteries, électroménagers, papiers, verres, textiles, huiles végétales usagées...

Adoptez les bons réflexes !

- Offrez une deuxième vie aux vêtements (friperie SPE) et aux objets encore utilisables en les donnant, les vendant ou en les troquant via les associations présentes sur le territoire
- Optimisez vos trajets en déchèterie
- Triez vos déchets au préalable au moment du chargement de votre véhicule

En cas de doute, **demandez de l'aide à l'agent d'accueil** présent sur chaque site



PRENONS SOIN DE NOTRE VILLAGE

VILLAMBLARD le village où il fait bon vivre.

Certains conseillers municipaux ont des parents qui habitent "en ville". Chaque fois qu'ils leur rendent visite, ils ne disent pas d'abord bonjour mais "que c'est joli Villamblard ! c'est bien tenu (terme de ménage!) il y fait bon vivre »".

Faisons en sorte de le préserver ; chacun a sa part dans ce "bien tenu" (ne pas jeter les masques sur la voie publique, par exemple) sans oublier le respect des lieux aménagés pour le plaisir de tous (le plus récemment, la place du Foirail) et des aménagements pour continuer à embellir "notre" village (les bassins végétalisés).

Qu'il est plaisant d'encore entendre : "que c'est joli Villamblard ! c'est bien tenu! il y fait bon vivre !"

Une équipe technique renouvelée

L'année dernière, Christophe Lanxade remplaçait Bruno Cattaï qui faisait valoir ses droits à la retraite. Le contrat de Jean-Claude Moniau arrivant à son terme, une dizaine de candidatures a été examinée et c'est celle d'Eric Lecointre qui a été retenue. Il a rejoint l'équipe technique communale depuis le premier juin. Nous lui souhaitons une bonne et rapide intégration dans l'équipe dont le travail est si important pour la vie de notre village.



RECENSEMENT MILITAIRE (OU "RECENSEMENT CITOYEN")

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol de son

attestation, il peut demander une attestation de situation administrative. Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).



Attention Danger ! L'ambroisie à feuille d'armoïse (*Ambrosia artemisiifolia*)

Au cours de vos promenades, vous pouvez être amenés à croiser cette plante qui a une prédilection pour les terres en friche et les bords de route.

Elle est très invasive, constitue un danger pour les cultures qu'elle colonise et surtout son pollen est très allergisant allant jusqu'à provoquer de graves crises d'asthme.

Comment la reconnaître ? C'est une herbacée annuelle : vous ne la trouverez qu'à partir du printemps. De juillet à septembre elle produit des fleurs vertes qui libèrent des millions de grains de pollen transportés par le vent.

Il faut donc apprendre à la repérer avant la floraison et la signaler à contact@signalement,ambrosie,fr ou au référent ambrosie de votre commune (cecile,cantelaube@orange,fr).

Si le nombre de pieds n'est pas trop important la seule solution écologique : arrachage manuel (avec des gants) de la plante entière avant la floraison



RÉCUPÉRATION DES PILES USAGÉES

L'AFM Dordogne et l'association Maladies Rares SCI se mobilisent pour le Téléthon et s'associent à l'opération 1 pile = 1 don ; Vous pouvez donc déposer vos piles usagées à la mairie

BIBLIOTHEQUE

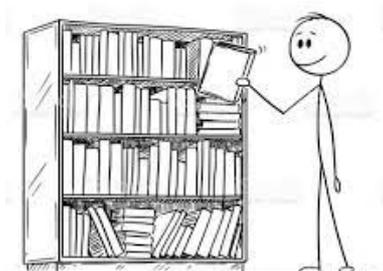
Malgré la crise sanitaire la bibliothèque reste ouverte au public et les horaires sont inchangés : Lundi –Mercredi-Jeudi-Vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h ; le mardi uniquement de 14h à 17h.

Un livre vous intéresse et il n'est pas dans les rayons de votre bibliothèque ? Rapprochez-vous de Nadine et Sylvie qui pourront le réserver pour vous sur le portail de la bibliothèque départementale et vous contacteront lors de sa réception en mairie.

Merci aux généreux donateurs de livres. Nous acceptons volontiers les dons de livres pour enfants et adolescents, en revanche nous ne pouvons plus recevoir de livres adultes par manque de place.

Le port du masque reste obligatoire ainsi que l'utilisation de la solution hydroalcoolique ou le lavage des mains. Nous vous remercions pour votre compréhension.

BONNE LECTURE



REGLEMENTATION BRUIT VOISINAGE

Rappel de l'article 20 de l'arrêté préfectoral 24-2016-06-02-005 portant sur la réglementation des bruits de voisinage : « les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon,

bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent effectués que :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Les samedis : 9h-12h et 15h-19h

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h



ECOLES

Bonne nouvelle

Nous attendons la confirmation de l'inspection Académique mais nous pouvons déjà vous annoncer que la création d'une classe à l'école élémentaire pour la rentrée 2021 est pratiquement acquise.

Départ à la retraite

Sylvie Courault va prochainement faire valoir ses droits à la retraite (au mois de Septembre). Elle sera remplacée par Valérie Beaudou. Nous lui souhaitons d'ores et déjà une bonne retraite.



LOGEMENTS SOCIAUX

La Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord a réhabilité 8 logements sociaux, situés 4 rue de la Pompe et 19 Avenue Edouard Dupuy. Ils jouxtent la maison de services au Public de Villablard : 4 T3 dont 1 duplex, 3 T2 et 1 studio. Sept sont achevés et loués. Le huitième, qu'il a fallu entièrement reconstruire, est en cours d'achèvement au moment où nous rédigeons cet article et est déjà loué également. Le financement de cette réalisation (prévisionnel 743 072 €) a été assuré par le Conseil régional à hauteur de 81 000 €, le Conseil départemental 112 576 €, des dotations de l'État 206 969 €, l'autofinancement par un emprunt de la Communauté de communes de 289 454 €. Dans le cadre de cette opération, la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord a décidé d'engager aussi des travaux de rénovation de la maison de services au public pour un coût prévisionnel de 75 768 €. La participation du conseil départemental s'élevant à 17 539 €, le reste a été financé par un emprunt. Ces logements sont soumis aux règles des loyers conventionnés avec un prix au m2 identique et révisable annuellement. Pour les identifier plus facilement autrement que par l'attribution d'un numéro, un nom d'arbre a été donné à chaque logement : Châtaigner, Chêne, Frêne, Noisetier, Noyer, Peuplier, Erable, Pin.

Une belle réalisation qui a demandé des mois de travaux et créé une activité intense dans le quartier.



FESTIVAL DE LA VALLÉE DE LA CREMPSE

L'idée de créer un "festival de la vallée de la Crempse" annuel commence à prendre corps. Sous l'égide de José Ruiz, les communes concernées se sont rencontrées pour évoquer plusieurs pistes. C'est le thème du "conte" qui a été retenu pour le mois d'octobre prochain. Les communes désirant s'inscrire dans cette dynamique peuvent organiser une manifestation sur ce thème. Des conteurs ont déjà été contactés et des dates retenues.

DU CHANGEMENT À LA BOULANGERIE

Non non pendant les 15 jours de fermeture Laëtitia et David ne sont pas partis sous les tropiques !!! Au contraire afin d'encore mieux accueillir leurs clients ils ont relooké le magasin et on peut dire que le résultat est bluffant. Vous pouvez retrouver vos pains, gâteaux et autres viennoiseries préférés. Bravo à eux.



Bienvenue

Camping Changement de propriétaires

Bienvenue à Stéphane et Thierry qui sont les nouveaux propriétaires du camping du Pontillou depuis le 28 mai dernier.

Pour les vacanciers, les touristes, vos familles ou amis, ils vous proposent MobilHomes, chalets et emplacements pour tente, caravane et camping-cars, de mi Juin à mi Septembre et le sourire pour vous recevoir.

Snack bar, dépôt de pain seront également accessibles à tous en saison, et hors saison pour les locaux.

Stéphane et Thierry remercient pour l'accueil qui leur a été réservé à leur arrivée à Villamblard .

Réservations au 06.95.09.24.91



Cave à vin

Nouveau à Villamblard !

La Cave de Taillefer, Alexandre LILLET, marchand de vins et spiritueux, a le plaisir de vous accueillir depuis le 3 juin dernier, face à la halle, pour vous faire découvrir et partager une large sélection de vins de vignerons indépendants des plus belles appellations de Bordeaux et de Bergerac.

Dégustations sous la halle du village, accompagnées d'assortiments de charcuterie et fromage, tous les jours, midi et soir.

Contact : 06.74.30.46.59



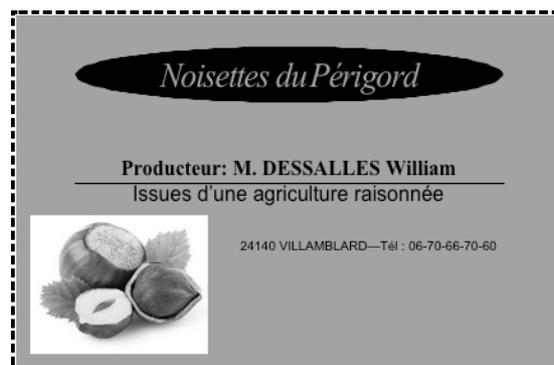
Noisettes

« De par mon métier, je constate au fil des ans une déprise agricole de plus en plus importante. Et au fond de moi, toujours cette envie de revenir à mes origines : l'Agriculture.



Plusieurs idées et projets germent. Après réflexion, c'est la production de noisettes qui est choisie. En 2018, je m'installe en double activité en tant que cotisant solidaire.

Désormais, les vergers sont plantés et en pleine croissance. Plusieurs variétés pour tous les goûts et les usages (en coque, décortiquée, huile). Si vous êtes curieux, je suis à votre disposition. William DESSALLES »



Chemin de randonnée « La boucle des crêtes » (9 km)

Panneau de départ devant la salle culturelle.

En empruntant « la boucle des crêtes » au gré de la campagne villamblardaise, laissez-vous séduire par la douceur de ses paysages et par ses sentiers larges et faciles, bordés de forêts de châtaigniers et de pins. Vous y découvrirez quelques beaux points de vue et une nature encore protégée.

De retour au village, abreuvez-vous à l'ancien lavoir du Buguet ou mieux,



franchissez la porte de la distillerie Clovis Raymond. Dans le bourg, se dressent les imposants vestiges du château de Barrière récemment restaurés dont la visite libre ne manquera pas de vous surprendre. Vous y trouverez entre autre une exposition sur l'activité des anciennes forges de la vallée de la Crempse ainsi qu'une importante collection de plaques de cheminée.

Logo de la commune

Le logo de la commune vient d'être modifié. L'ancien utilisait l'image du château avant la rénovation de la façade. Sur le nouveau on distingue les fenêtres désormais en place. A noter que ce logo a été apposé sur tous les véhicules de la commune.



Pigeons, rats ... et sangliers

Régulièrement, notre bourg est confronté à une augmentation du nombre de pigeons ayant élu résidence dans les greniers et sous les toitures des maisons. Cette prolifération pose problème à cause de leurs déjections acides. Celles-ci abîme le zinc des toitures et les façades des bâtiments.



Les moyens de lutte étant très règlementés, la municipalité a fait appel à la fédération de chasse et une campagne est en cours afin de limiter au mieux les effets indésirables de ces volatiles.

Depuis quelque temps, la présence de rats a été signalée dans le village. Nous rappelons que depuis 1976, la loi précise que tout propriétaire ou locataire doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la prolifération des rongeurs. Le maintien de la propreté des lieux et l'hygiène sont à respecter. Les rats sont attirés par le pourrissement des éléments organiques présents dans les poubelles. **C'est pourquoi il est important de ne pas laisser les sacs hors des containers prévus à cet effet.** Le personnel communal a pour sa part commencé la mise en place d'appâts empoisonnés.



Si les sangliers ne s'aventurent pas encore dans notre bourg comme c'est déjà le cas dans certaines villes de notre pays, ils sont de plus en plus présents aux abords du village. La cohabitation s'avère difficile ! Ils sont responsables de gros dégâts dans les cultures et les jardins environnants. La société de chasse a été mise à contribution pour clôturer plusieurs propriétés régulièrement visitées par ces mammifères envahissants.



Travaux

La place du foirail

L'aménagement du bourg de Villamblard a fait l'objet de toutes l'attention des différentes équipes municipales qui se sont succédées depuis les années 2000. Plusieurs campagnes de travaux ont permis d'aménager la quasi-totalité du bourg. Dès l'an 2000, c'est la rue G Raymond qui a été aménagée en sens unique. Durant les années 2003 à 2004, ce sont les rues et les placettes connexes qui ont été embellies. Dans les années 2004 à 2006, c'est l'avenue E Dupuy qui a été réhabilitée. En 2013, le secteur du château et de la halle a été le point d'orgue de l'aménagement qualitatif des voiries. Depuis 20 ans, l'association Taillefer a mis en place avec la commune plusieurs étapes de sauvegarde et de restauration du château de Barrière. A l'autre bout de l'avenue, la mairie a subi en 2019 une rénovation en profondeur.

Le projet d'aménagement de la place du foirail était destiné à offrir en contre point des aménagements urbains un espace vert de qualité. Son programme est dédié d'une part aux enfants avec une aire de jeux, ainsi qu'aux boulistes qui pourront bénéficier d'un terrain de qualité dans un cadre ombragé du centre bourg. Les abords de la place ont été aménagés et plantés par le personnel technique de la commune. La partie jeux des enfants sera prochainement sécurisée par une barrière métallique multicolore.



Deux containers à déchets semi-enterrés ont été intégrés au mieux dans le talus de la place.

Ces aménagements embellissent indéniablement notre bourg et améliorent la vie de tous, grands et petits. Ils ont un coût, nous comptons sur le civisme de tous pour que ces endroits de vie soient utilisés au mieux afin qu'ils puissent perdurer dans le temps.



Les bassins

En 2004, le programme de réaménagement de la Rue de la Liberté avait entraîné la création de trois bassins alimentés en eau par un système de pompage. Au fil des ans, il s'est avéré que l'entretien ainsi que de nombreux problèmes techniques étaient devenus une charge trop importante pour les agents communaux. La propreté de l'eau étant très moyenne, l'aspect esthétique souhaité du lieu n'était pas souvent au rendez-vous...

Le conseil municipal a donc pris la décision de transformer le site afin de le rendre plus agréable à l'œil et moins chronophage en temps pour l'entretien. Carte blanche a été laissée à Christophe Lanxade pour le réaménagement des anciens bassins en massifs remplis de minéraux divers et de graminées peu gourmandes en eau. Le résultat semble être apprécié par le plus grand nombre.



Accessibilité du château de Barrière

La commune a mis à l'étude un projet d'aménagement de l'accès du château, à sa tour et au fossé qui ne sont actuellement pas aisés par tous les temps et difficiles pour les personnes âgées et à mobilité réduite. L'étude s'efforcera également de trouver une solution aux infiltrations d'eau qui proviennent de la cour et qui attaquent la voûte de la cave sud du château.



Présidents d'association, si vous souhaitez faire paraître un article dans ce journal, n'hésitez pas à nous le transmettre au secrétariat de Mairie ou directement à M. Marchand ou Mme Neyrinck.

Soutien Partage Evasion

La P'TITE FRIP, située à l'espace du Buguet, 55 rue Gabriel Reymond, est ouverte :

- le lundi de 9H à 17H
- le vendredi de 15H à 18H
- le 1^{er} week-end de chaque mois de 10H à 17H

L'équipe de Soutien Partage Evasion vous y accueillera avec grand plaisir.



Association Taillefer

Collection d'objets de fonte de la vallée de la Crempse.

Grâce à Jean-Maurice Rahier et sa passion pour les objets de forge, notre collection ne cesse de s'enrichir ! Nous allons bientôt débiter la présentation des plaques de cheminée installées dans la salle la plus haute. Ce ne sera pas une mince affaire, les plaques de fonte étant très lourdes.

Châteaux en fête

Nous avons été sollicités pour participer à l'opération touristique « Châteaux en fête » en collaboration avec l'association « Pour les Enfants du Pays de Béleyme » avec un programme destiné en partie aux enfants puisque l'évènement devait se tenir pendant les vacances. Covid oblige, le projet a été repoussé en juin. Ces nouvelles dates ne nous convenant pas, les élèves ayant repris l'école, nous avons renoncé pour cette année.

Le film

Le film évoquant l'histoire du château et de sa rénovation ainsi que la vie du comte Wlgrin de Taillefer est terminé. Il a été réalisé par Batiste Combret de l'association OXO. Vous pouvez le voir librement sur l'écran installé dans la salle basse du château. Le tout a été financé par le budget participatif 2019 que l'association Taillefer a gagné grâce à vos votes.

Exposition photographique

La situation sanitaire s'améliore, les animations peuvent reprendre. Julien Paoletti a profité du confinement pour photographier la lumière changeante de la campagne béleymacoise. Il exposera ses œuvres au château du 10 au 18 juillet.

Assemblée générale

Après une année d'abstinence, l'association a tenu son assemblée générale le 28 mai dernier. C'est devant une assistance fournie que les bilans moraux et financiers de ces deux dernières années ont été approuvés. La réunion s'est terminée autour d'un apéritif dinatoire très attendu, dans le respect de la distanciation sanitaire.



ARTISANS - COMMERÇANTS

Bâtiment

AGELEC 24	
Électricité M. Bonhomme Cyril	06 26 92 61 75
AUSTIN Tim	
Menuiserie traditionnelle	05 53 80 78 73
BERNAZEAU Alain SARL	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 94 79
CHARPENTE JUL'S	
Charpente éco construction bois	06 22 82 56 83
Ets DESMARTIN	
Maçonnerie Rénovation neuf ancien	06 41 51 38 22
FOURLOUBEY Didier	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 99 06
JMP Energies	
Electricité Alarmes Chauffage	05 53 81 22 04
LJ CONSTRUCTION SARL	
Maçonnerie Assainissement Terras.	05 53 81 97 04
POOK Stephan	
Électricité générale	06 42 25 24 82
PUYJEANNE Cyril	
Plomberie Zinguerie	05 53 81 10 81
STAELENS Constructions	
Maçonnerie Couverture assainis.	05 53 81 13 56
.....	06 32 92 51 93
STEINER Michel	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 91 93

Travaux Publics

SOTRAFOR	
Entreprise Travaux publics	05 53 81 94 60

Aménagement paysager

DUMAS Christelle	
Fleuriste en auto entreprise	07 85 93 69 01

Immobilier

Virginie MICHELIN	
Agent immobilier	07 86 36 46 88

Quincaillerie / Mécanique

BEAUGIER Josiane	
Quincaillerie	05 53 81 90 04
GARAGE du PONTILLOU	
Garage Renault	05 53 81 92 60
ROUSSEAU Vincent	
Motoculture de plaisance / ramonage	05 53 81 94 58
.....	06 79 69 92 53

Alimentation

ANGE&LO	
Bar restaurant pizzeria	05 53 81 90 20
BOULANGERIE du croquant.....	05 53 80 29 05
CLOVIS – REYMOND	
Distillerie	05 53 81 90 01
LA CAVE DE TAILLEFER	
Vins et spiritueux	06.74.30.46.59
LE FOURNIL DE VILLAMBLARD Laetitia et David	
Boulangerie Pâtisserie Viennoiserie.....	06.31.93.27.04
PROXI SUPER	
Alimentation Tabac Journaux Essence	05 53 81 94 89
SALEM Hervé	
Cuisinier Traiteur.....	05 47 19 80 75 / 06.09.26.10.44

Assistantes maternelles

BAGNAUD Carine	06 34 30 16 88
BLONDEL Florence	09 54 21 73 55
FOURLOUBEY Florence.....	06 58 79 16 92
FOURLOUBEY Laurence.....	06 79 53 67 72
LONGIERAS Annick.....	05 53 81 93 20
IZRI Bahia.....	06 32 09 38 84
RIGOUX Carole.....	06 09 79 95 06



ARTISANS - COMMERÇANTS

Artisanat / Arts

Atelier Blanch'ART
 Restauratrice mobilier d'art 06 11 69 14 52
 LABATTU Maryse
 Sculpteur modeleur tailleur de pierres 06 07 75 88 99
 Ornementiste 05 53 81 39 65

Couture

DES FILS ET CECILE
 Mode et créations 06 31 96 13 56
 Kristelle CHEVENOT
 Couture 06 48 14 12 71

Soins

AU FIL DE L'HAIR - Maud De Alphonso
 Salon de coiffure 05 53 80 21 29
 CAUCHOIS Agathe
 Shiatsu Bien être Relaxation 06 40 99 84 37
 ÉVASION COIFFURE Laëtitia BERLAND
 Salon de coiffure 05 53 81 95 07
 JOUENNE Christine
 Salon de coiffure 05 53 80 11 14
 LES CISEAUX BLEUS Patrick TORNEY
 Salon de coiffure 05 53 81 96 74
 PASCALE Coiffure
 Coiffure à domicile 05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60
 SOIN DE SOIE Julie BIOJOUT
 Esthétique 05 53 80 73 41

Animaux

Johnny ROUSSELOT DASTE
 Tou Tou pour Animo 06.13.97.61.14

Hébergements

Asso NATURE LOISIRS SPORTS
 Hébergement de groupes 05 53 81 90 13
 AUSTIN Tim et Sarah
 Gîtes 585 Chemin des 3 maisons
 CAMPING « Le Pontillou »
 Stéphane et Thierry 06.95.09.24.91
 CANTELAUBE Evelyne
 Gîte du Parc 05 53 81 09 92
 06 79 66 58 75
 GRANGE Philippe
 Gîtes 111 chemin du Charretier 09 71 49 79 25
 KIERS Raymonde
 Chambres d'hôtes 05 53 81 94 65
 LA BASTIDE DU ROY M.Mme EGGEN
 Gîtes et chambres d'hôtes 05 53 80 19 49
 06 42 94 46 03
 MARCHAND Didier
 Gîtes du Breuilh 06 82 14 37 67
 MERRIFIELD Michaël
 Gîtes 335 Côte des Mimosas
 RAMOS-JORGE Marie et Jésus
 Gîtes du Loriensa 05 53 81 95 23

Personnes âgées

MILETO Stéphane
 Accueil personnes âgées 05 53 80 42 32
 PRIAT Raymonde
 Accueil personnes âgées 05 53 80 00 37

Divers

ALLIANCE FORETS BOIS
 Coopérative Forestière 05 40 12 02 00
 CREDIT AGRICOLE
 Banque 09 69 32 22 26





FESTIVITÉS ÉTÉ 2021

Du 1er au 15 Juillet

Tournoi de tennis

Organisation : Tennis Club Villamblardais

Du 10 au 18 Juillet

Exposition photographique

« Jeu du soleil et des nuages » Julien PAOLETTI
au château de Barrière

Dimanche 11 Juillet

Retransmission Finale EURO de Football

A partir de 18h30 au stade
Organisation EGV football

Mardi 13 Juillet

Marché gourmand à partir de 19h

Organisation EGV football

Mardi 13 juillet

Escape game au château

Organisation « Pour les Enfants du Pays de Béleyme »

Jeudi 15 juillet

Marché de producteurs au château

Organisation « Pour les Enfants du Pays de Béleyme »

Mardi 10 août

Escape game au château

Organisation « Pour les Enfants du Pays de Béleyme »

Jeudi 12 août

Marché de producteurs au château

Organisation « Pour les Enfants du Pays de Béleyme »

Du 14 au 31 août

Exposition de peintures au château

Organisation ARTQUANTUM

Dimanche 15 août

Brocante – Vide grenier

Marché gourmand – Feu d'artifice

(si la situation sanitaire le permet)

Organisation Taillefer

(inscriptions au 06 82 14 37 67)

18-19 septembre

Journées du patrimoine au château

Organisation Taillefer

*En raison de la crise sanitaire certaines manifestations ne sont pas encore prévues à l'heure où nous imprimons ce bulletin.
Tenez vous informés sur le site de la commune.*